

Réponse aux demandes de second avis

Une des missions du CRACMO est de répondre aux demandes de second avis ou d'avis pour un cas complexe. Ces demandes peuvent venir des patients/de leurs parents ou des médecins. Le CRACMO a mis au point une procédure de réponses aux demandes d'avis extérieurs.

1 - Ces demandes peuvent être adressées :

- par courriel : centreesophage@chru-lille.fr
- par téléphone 03.20.44.59.62 poste 30028
- par courrier à l'adresse suivante :

Centre de Référence des Affections Congénitales et Malformatives de l'Oesophage
Hôpital Jeanne de Flandre
Avenue Eugène Avinée
59037 LILLE CEDEX

2 - En cas de demande venant d'un patient ou de ses parents, un courrier ou courriel sera envoyé systématiquement au médecin qui suit votre enfant pour l'informer de la démarche :

Monsieur, Madame,

Vous sollicitez un avis à propos de votre enfant auprès du Centre de Référence des Affections Congénitales et Malformatives de l'oesophage. Nous essayerons d'y répondre dans les meilleurs délais et avec le plus de précision possible, tout en sachant qu'il est parfois difficile de donner un avis précis sans les éléments du dossier médical.

A ce titre et de façon systématique, nous informerons les médecins en charge de votre enfant des avis que nous pourrons émettre et nous prendrons éventuellement contact avec eux pour leur faire préciser des informations médicales.

Très Cordialement

Pr F. GOTTRAND

3 - Nous nous engageons à donner un avis dans les meilleurs délais. Parfois, les dossiers complexes nécessitent de récupérer des résultats d'examens faits antérieurement et/ou d'avoir une discussion multidisciplinaire dans notre centre avant de rendre un avis.

4 - Les avis rendus sont soit

- un avis écrit transmis aux parents/patient et au médecin ayant en charge le patient dans votre région

- une ré-orientation vers un centre du réseau proche de votre domicile
- une proposition de consultation spécialisée ou multidisciplinaire si nécessaire, voire plus rarement d'hospitalisation dans notre centre